

# SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2017/01/11

**19H30**

HÔTEL DE VILLE  
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Charles Audet - M. Germain Martin

Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

## ORDRE DU JOUR

### 1.- PRIÈRE

### 2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption  tel que présenté  modifié

### 3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption  Séance ordinaire  Séance extraordinaire

### 4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

### 5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

|   |                                     |  |                                     |
|---|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin)             | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet)                         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Pauline T. Poirier)                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Rock Rousseau)            | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 150 <sup>e</sup> Anniversaire (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

### 6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

AUCUN

### 7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

### 8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus

### 9.- ADMINISTRATION

9.1 Participation de la ville de Disraeli à l'Office municipal de l'habitation (OMH) de Disraeli pour l'année 2017.  
9.2 Autorisation de signature du bail de la marina pour la saison 2017.  
9.3 Autorisation de signature du bail relatif aux télécommunications sans fil – Tour (Québec).  
9.4 Adoption du règlement numéro 631, règlement déterminant les taux de taxes, tarifs et les compensations ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2017.  
9.5 Avis de motion règlement numéro 632, règlement amendant le règlement numéro 615 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.  
9.6 Avis de motion règlement numéro 633, règlement amendant le règlement numéro 616 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.  
9.7 Autorisation de paiement à T.O.R.A. inc. pour le transport des matériaux du site de compost et de l'écocentre.

- 9.8 Autorisation de paiement à « Les Jeux 1 000 pattes inc. » pour l'achat d'appareils exerciseurs extérieurs au parc de la Gare.
- 9.9 Autorisation de paiement à Lemay Côté Architecte inc. pour des honoraires professionnels dans projet de la marina.
- 9.10 Programme de crédit de taxes foncières agricoles.
- 9.11 Demande d'aide financière pour l'animation par deux (2) bénévoles aux résidents de la « Maison la Roseraie ».
- 9.12 Appui de la ville de Disraeli au projet moniteurs/sauveteurs pour la MRC des Appalaches.
- 9.13 Participation de la ville de Disraeli au 50<sup>e</sup> de sacerdoce de M. Bernard Rouleau.
- 9.14 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de mises aux normes d'infrastructure de l'eau potable.
- 9.15 Autorisation de paiement à Construction Olisa inc. pour les travaux de réaménagement de la marina.
- 9.16 Autorisation de signature du bail avec les Amis du Troisième Âge pour l'année 2017.
- 9.17 Autorisation de paiement à Acceo Solutions inc. pour les honoraires professionnels de la formation du système informatique.
- 9.18 Engagement de Mme Ginette Drouin à titre de remplaçante occasionnelle au poste de responsable de la bibliothèque municipale.
- 9.19 Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne Espoir jeunesse pour la période du 16 au 31 janvier 2017.
- 9.20 Appui à la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown pour l'installation d'une lumière de rue à l'intersection de la route 161 et la route 216.

## **10.- URBANISME**

- 10.1 Demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 50, rue Beaudoin, lot numéro 5 513 091.
- 10.2 Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 590, avenue Champlain.
- 10.3 Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 925, avenue Champlain.
- 10.4 Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 456, avenue Champlain.

## **11.- AUTRES SUJETS**

### **SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS**

Aucun

#### **DÉCLARATION :**

Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

(Noter au livre des minutes que les membres du conseil ont déposé le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires et transmettre cette déclaration au MAMOT).

## **12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 12.1 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions

## **13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE**

- 13.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

## **14.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

# **VILLE DE DISRAELI**

## **M.R.C. DES APPALACHES**

Séance ordinaire  
du 11 janvier 2017

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le mercredi 11 janvier 2017, conformément aux dispositions de la loi sur les Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de la séance
- 14.- Levée de la séance

### **2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01-2017-001

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout du point 9.20.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

01-2017-002

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

#### 4.- CORRESPONDANCE - RÉSOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

#### 5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

|     |  |                                     |     |  |                                     |
|-----|--|-------------------------------------|-----|--|-------------------------------------|
| 5.1 | Voirie (Germain Martin)                | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 | Tourisme (Charles Audet)                         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 | Loisirs et urbanisme<br>(Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 | Culture (Pauline T. Poirier)                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 | Incendie (Rock Rousseau)               | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 | 150 <sup>e</sup> Anniversaire (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

#### 6.- RAPPORT DU C.C.U.

Rapport du 13 décembre 2016.

#### 7.- TRÉSORERIE

- 7.1 Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses comparatifs » a été remise.

01-2017-003

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

#### 8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

01-2017-004

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 décembre 2016, totalisant 1 609 043.67 \$

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, dir. gén. & sec.-trés.

#### 9.- ADMINISTRATION

- 9.1 **Participation de la ville de Disraeli à l'Office municipal de l'habitation (OMH) de Disraeli pour l'année 2017.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'OMH de Disraeli a déposé son budget pour l'année 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le déficit anticipé pour l'année 2017 est de l'ordre de 88 590 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Disraeli contribuera à ce déficit pour un montant de 8 859 \$ représentant 10 % de celui-ci ;

01-2017-005

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
Et résolu,

QUE le Conseil confirme sa participation au déficit de l'OMH de Disraeli représentant 10 % de celui-ci avec une contribution pour l'année 2017 de 8 859 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.2 **Autorisation de signature du bail de la marina pour la saison 2017.**

01-2017-006

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville le bail intervenu avec le concessionnaire pour la marina saison estivale 2017.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.3 **Autorisation de signature du bail relatif aux télécommunications sans fil – Tour (Québec).**

01-2017-007

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la ville de Disraeli le bail relatif aux télécommunications sans fil – Tour Québec avec Bell mobilité inc.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.4 **Adoption du règlement numéro 631, règlement déterminant les taux de taxes, tarifs et les compensations ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2017.**

01-2017-008

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 631, règlement déterminant les taux de taxes, tarifs et les compensations ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2017.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.5 **Avis de motion règlement numéro 632, règlement amendant le règlement numéro 615 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.**

01-2017-009

Mme Juliette Jalbert, conseillère à la ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 615 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

9.6 **Avis de motion règlement numéro 633, règlement amendant le règlement numéro 616 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.**

01-2017-010

Mme Juliette Jalbert, conseillère à la ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 615 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

9.7 **Autorisation de paiement à T.O.R.A. inc. pour le transport des matériaux du site de compost et de l'écocentre.**

01-2017-011

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à T.O.R.A. inc. au montant de 8 666.47 \$ taxes incluses pour le transport du compost et des matériaux du site de compost et de l'écocentre.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.8 **Autorisation de paiement à « Les Jeux 1 000 pattes inc. » pour l'achat d'appareils exerciseurs extérieurs au parc de la Gare.**

01-2017-012

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à « Les Jeux 1000 pattes inc. » au montant de 11 614.67 \$ taxes incluses pour l'achat d'exerciseurs extérieurs au parc de la Gare.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.9 **Autorisation de paiement à Lemay Côté Architecte inc. pour des honoraires professionnels dans projet de la marina.**

01-2017-013

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Lemay Côté Architecte inc. au montant de 2 658.22 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le projet de la marina.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.10 **Programme de crédit de taxes foncières agricoles.**

**CONSIDÉRANT** l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G \$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013 ;

**CONSIDÉRANT** l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union ;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par hectare, du crédit de 0 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes ;

**CONSIDÉRANT QUE** les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme ;

**CONSIDÉRANT** l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole ;

01-2017-014

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**Et résolu,**

QUE le Conseil appuie les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée.

QUE le Conseil demande de fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.11 **Demande d'aide financière pour l'animation par deux (2) bénévoles aux résidents de la « Maison la Roseraie ».**

**CONSIDÉRANT QUE** deux (2) bénévoles présentent différentes activités d'animation auprès des usagers de la Maison de la Roseraie ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces activités permettent de divertir les usagers de la Maison la Roseraie ;

01-2017-015

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**Et résolu,**

QUE le Conseil autorise un montant de 300 \$ pour la présentation des activités à la Maison la Roseraie pour l'année 2016-2017.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.12 **Appui de la ville de Disraeli au projet moniteurs/sauveteurs pour la MRC des Appalaches.**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet moniteurs / sauveteurs nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le « Fonds de développement des territoires volet projets structurants pour améliorer le milieu de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016 »;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit projet est à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés ;

01-2017-016

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**Et résolu,**

QUE la ville de Disraeli appuie le projet tel que défini précédemment et d'appuyer la ville de Thetford Mines afin qu'elle soumette en notre nom une demande de financement pour un pourcentage entre 0 % et 20 % dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Volets projets structurants.

QUE la ville de Disraeli s'engage à contribuer au projet pour un pourcentage de 4 % du montant estimé de 23 526 \$ sans l'aide financière et/ou du montant de 5 000 \$ avec l'aide financière.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.13 **Participation de la ville de Disraeli au 50<sup>e</sup> de sacerdoce de M. Bernard Rouleau.**

01-2017-017

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**Et résolu,**

QUE le Conseil participe au 50<sup>e</sup> sacerdoce de M. Bernard Rouleau en offrant le vin d'honneur pour tous les invités.



QUE le Conseil autorise un montant maximal de 300 \$ pour cet événement.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.14 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de mises aux normes d'infrastructure de l'eau potable.

01-2017-018

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Constructions de l'Amiante inc. au montant de 664 428 \$ taxes incluses pour les travaux de mise aux normes des infrastructures de l'eau potable.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.15 Autorisation de paiement à Construction Olisa inc. pour les travaux de réaménagement de la marina.

01-2017-019

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Construction Olisa inc. au montant de 442 539.72 \$ taxes incluses pour les travaux de réaménagement de la marina.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.16 Autorisation de signature du bail avec les Amis du Troisième Âge pour l'année 2017.

01-2017-020

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville le bail intervenu avec les Amis du Troisième Âge pour l'année 2017.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.17 **Autorisation de paiement à Acceo Solutions inc. pour les honoraires professionnels de la formation du système informatique.**

01-2017-021

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Acceo Solutions inc. au montant de 13 883.22 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels de la formation du système informatique.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.18 **Engagement de Mme Ginette Drouin à titre de remplaçante occasionnelle au poste de responsable de la bibliothèque municipale.**

01-2017-022

**CONSIDÉRANT QUE** lors des absences de la responsable de la bibliothèque il y a lieu de la remplacer afin d'offrir une continuité dans le service aux usagers ;

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil engage Mme Ginette Drouin à titre de remplaçante occasionnelle au poste de responsable de la bibliothèque municipale.

QUE les conditions de travail sont les mêmes que celles de la responsable de la bibliothèque actuelle.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.19 **Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne Espoir jeunesse pour la période du 16 au 31 janvier 2017.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation canadienne Espoir jeunesse a fait une demande afin d'avoir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette campagne se déroulera du 16 au 31 janvier 2017 ;

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

01-2017-023

QUE le Conseil autorise la Fondation canadienne Espoir jeunesse à faire du porte-à-porte entre le 16 et le 31 janvier 2017, selon l'horaire établi dans la réglementation municipale.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.20 **Appui à la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown pour l'installation d'une lumière de rue à l'intersection de la route 161 et la route 216.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'intersection de la Route 161 et la Route 216 est localisée sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown;

**CONSIDÉRANT QUE** cette intersection n'est pas assez éclairée et devenue problématique pour les risques d'accident;

**CONSIDÉRANT QUE** la circulation y est élevée sur ces deux routes et augmente les risques d'accident par le faible éclairage ;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli appuie la demande de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown au ministère des Transports afin de procéder à l'ajout d'une lumière de rue à l'intersection de la Route 161 et la Route 216 afin de la rendre plus sécuritaire aux automobilistes.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**10.- URBANISME**

10.1 **Demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 50, rue Beaudoin, lot numéro 5 513 091.**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 50, rue Beaudoin ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande consiste à autoriser la somme des marges latérales à 13.90 mètres au lieu de 16 mètres tel que le prévoit le règlement de zonage numéro 456 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle construction ne crée aucun préjudice à l'entourage ;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y aura pas de problématique de fumée, d'odeur ou de bruit vu l'usage d'entrepôt du bâtiment ;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation est jugée mineure ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil d'autoriser la demande de dérogation ;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

**APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Et résolu,

QUE le Conseil autorise la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 50, rue Beaudoin.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

01-2017-024

01-2017-025

10.2 **Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 590, avenue Champlain.**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble sis au 590 avenue Champlain a réalisé des travaux de rénovation sur la façade du bâtiment principal ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés en fonction de l'esquisse préparée par la Fondation Rues principales ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sont conformes aux normes et exigences du programme d'aide à la revitalisation en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser le versement de l'aide financière ;

01-2017-026

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 10 500 \$ à M. Martial Matteau et M. Richard Dumont pour les travaux de rénovation au 590, avenue Champlain.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10.3 **Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 925, avenue Champlain.**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble sis au 925, avenue Champlain a réalisé des travaux de rénovation sur la façade du bâtiment principal ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés en fonction de l'esquisse préparée par la Fondation Rues principales ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sont conformes aux normes et exigences du programme d'aide à la revitalisation en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser le versement de l'aide financière ;

01-2017-027

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 10 500 \$ à M. Roger Lehoux pour les travaux de rénovation au 925, avenue Champlain.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10.4 **Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 456, avenue Champlain.**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble sis au 456, avenue Champlain a réalisé des travaux de rénovation sur la façade du bâtiment principal ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés en fonction de l'esquisse préparée par la Fondation Rues principales ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sont conformes aux normes et exigences du programme d'aide à la revitalisation en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser le versement de l'aide financière ;

01-2017-028

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 10 500 \$ à M. Gilles Fortier pour les travaux de rénovation au 456, avenue Champlain.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**11.- AUTRES SUJETS**

**Aucun**

**DÉCLARATION :**

Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

(Noter au livre des minutes que les membres du conseil ont déposé le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires et transmettre cette déclaration au MAMOT).

**12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

**13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

01-2017-029

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE cette séance soit levée à 19h55.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté**

**CORRESPONDANCE DU MOIS**

Aucune

Je, Jacques Lessard ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues

au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.  
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

---

*M. Jacques Lessard, Maire*

---

*M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.*

---